

PRAYERS

PRIÈRE

MOTION

By unanimous consent, it was ordered,—That, notwithstanding any Standing Order, at the completion of the debate at second reading of Bill C-117, An Act to provide borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1993, but not later than 3:00 p.m., today, the Speaker shall put forthwith all questions necessary to dispose of the remaining stages of Bill C-117, including Committee of the Whole, without further debate or amendment, in order to complete consideration of this Bill today provided that, if a recorded division is requested, it shall stand deferred until 6:00 p.m., Monday, May 3, 1993, pursuant to Standing Order 45(6), at which time the remaining proceedings on the Bill shall be completed; and

That one additional opposition day shall be allotted for the Business of Supply for the period ending June 23, 1993.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed debate on the motion of Mr. Mazankowski, seconded by Mr. Hockin,—That Bill C-117, An Act to provide borrowing authority for the fiscal year beginning on April 1, 1993, be now read a second time and, pursuant to Order made earlier this day, referred to a Committee of the Whole.

And debate continuing;

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

WAYS AND MEANS

Mr. McDermid, a Member of the Queen's Privy Council, laid upon the Table,—Notice of Ways and Means motion to amend the Excise Tax Act.—Sessional Paper No. 343-1/310J.

Pursuant to Standing Order 83(2), at the request of Mr. McDermid, an Order of the Day was designated for the consideration of the Ways and Means motion, notice of which was laid upon the Table earlier this day.

MOTION

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que, nonobstant tout article du Règlement, à la fin du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-117, Loi portant pouvoir d'emprunt pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1993, mais au plus tard à 15h00 aujourd'hui, le Président mette aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer des étapes restantes du projet de loi C-117, y compris l'étape de l'étude en Comité plénier, sans autre débat ni amendement, afin de compléter l'étude dudit projet de loi aujourd'hui et que, si un vote par appel nominal est demandé, il soit différé jusqu'au lundi 3 mai 1993, à 18h00, conformément à l'article 45(6) du Règlement, moment auquel les étapes restantes de l'étude du projet de loi seront complétées;

Qu'un jour désigné additionnel soit alloué pour la période des subsides se terminant le 23 juin 1993.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mazankowski, appuyé par M. Hockin,—Que le projet de loi C-117, Loi portant pouvoir d'emprunt pour l'exercice commençant le 1^{er} avril 1993, soit maintenant lu une deuxième fois et, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, renvoyé à un Comité plénier.

Le débat se poursuit.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

VOIES ET MOYENS

M. McDermid, membre du Conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau,—Avis de motion des voies et moyens modifiant la Loi sur la taxe d'accise.—Document parlementaire n° 343-1/310J.

Conformément à l'article 83(2) du Règlement, à la demande de M. McDermid, un ordre du jour est désigné pour l'étude des motions de voies et moyens, dont avis ont été déposés sur le Bureau plus tôt aujourd'hui.